

RENTRÉE SCOLAIRE : LES ÉCOLES PUBLIQUES ALESIENNES SONT PRÊTES

Max Roustan, maire d'Alès, a dévoilé les contours de la rentrée scolaire lors d'une conférence de presse ce jeudi 31 août. La Ville d'Alès a consacré près de 600 000 € à l'amélioration de ses établissements en cette rentrée 2023/2024, tout en confirmant les grandes lignes du soutien périscolaire et en annonçant son engagement dans la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire.

3 830 élèves alésiens reprennent le chemin de l'école ce lundi 4 septembre. Pour cette rentrée 2023/2024, la municipalité se réjouit d'une baisse notable des demandes de dérogation qui passent de 80 à 40 demandes cette année. « *Ce qui tend à démontrer la satisfaction des parents pour l'école de leur quartier* », s'est félicité Max Roustan, maire d'Alès. Ceci est sans doute dû aussi aux travaux engagés depuis plusieurs années par la municipalité en faveur de la rénovation des établissements. 600 000 € sont encore investis cette année.

Travaux : des salles climatisées dans bientôt toutes les écoles maternelles

Au rang des améliorations apportées dans les établissements scolaires pour cette rentrée, citons notamment une opération de 180 000 € à l'école **Romain-Rolland** (Clavières) pour la refectioin du toit et la pose de panneaux photovoltaïques. La production d'électricité servira à l'école et au restaurant scolaire. Il convient aussi d'ajouter la refectioin des faux plafonds, de la clôture et la pose de Leds. Du côté de la maternelle, une salle d'accueil climatisée est opérationnelle.

La construction de salles climatisées dans d'autres maternelles se poursuivra durant les vacances d'automne et de Noël afin d'équiper l'ensemble des écoles maternelles de la Ville d'Alès à la rentrée 2024.

Des travaux d'accessibilité ont par ailleurs été engagés à **Paul-Langevin**, **Veigalier**, **Faubourg-du-Soleil** et **Mandajors**, un éclairage à leds a été installé à **Louis-Pasteur**, la façade de l'école de **Tamaris** a été rénovée, le carrelage des sanitaires de la maternelle **Claire-Lacombe** et les volets roulants des **Prés-Saint-Jean** ont été remplacés. Les portes ont été reprises à **Montée-de-Silhol**, les sanitaires et les portes à **Tamaris** (maternelle), et les huisseries ont été remplacées au **Panséra** et à **Paul-Langevin** (élémentaire).

Cantines : 70 % du prix des repas est pris en charge par la Ville

Face à l'inflation, la Ville d'Alès continue de prendre en charge 70 % du budget de la restauration scolaire, soit environ 1 M€ par an. Le coût d'un repas (tous frais inclus) est d'environ 10 €, alors qu'il est facturé aux familles alésiennes entre 1 € et 4,25 € (en fonction du quotient familial).

151 023 repas ont été servis en 2022/2023 dans les 6 restaurants scolaires d'Alès (plus de 1 000 repas par jour). Afin d'assurer des repas de qualité, les circuits courts sont privilégiés depuis 2016.

Réservation, annulation et paiement des repas sur le site [Espace famille et citoyen](#).

Le soutien périscolaire est renforcé

Le **Projet Educatif de Territoire** permet de décliner et d'assurer une cohérence et une continuité éducative entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire pour les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans. Il s'inscrit dans une démarche partenariale : Alès Agglomération, État, Conseil départemental, Caisse d'Allocations Familiales, Éducation Nationale, partenaires associatifs, parents ... En complément, le **Programme de Réussite Éducative** (cofinancé par Alès Agglomération et l'État) apporte grâce à ses accompagnements dans les champs éducatif, scolaire, social, culturel, loisir et parentalité, une réponse aux enfants repérés, âgés entre 2 et 16 ans, et issus exclusivement des quartiers Politique de la Ville. Ce sont les 18 **ateliers d'accompagnement à la lecture et au langage**, les **études surveillées** (dans 5 écoles) ou les **actions éducatives, culturelles, sportives** en direction de la petite enfance (temps scolaire, périscolaire et extrascolaire avec l'intervention d'acteurs associatifs).

Pour l'année scolaire 2023/2024, les projets sont reconduits et, pour certains, renforcés autour des axes "respect, laïcité, citoyenneté, vivre-ensemble, autonomie et épanouissement personnel". 52 actions petite enfance, 10 actions périscolaires et 52 actions extrascolaires sont encore prévues cette année.

Harcèlement en milieu scolaire : une grande cause territoriale

La Ville d'Alès s'engage dans la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire en lançant cette rentrée une campagne de prévention inédite : « *C'est un sujet qui m'interpelle depuis que j'ai 12 ans et que je représentais mes camarades de classe. Ce combat très ancien me tient donc très à cœur, il est d'ailleurs fondateur de mon engagement public* », a expliqué Christophe Rivenq, 1^{er} adjoint au maire d'Alès.

La Ville d'Alès a conçu et édité des flyers pédagogiques regroupant numéros utiles, bons conseils, fiche diagnostic du harceleur et liste des sanctions plutôt dissuasives. Ces flyers seront distribués dès la rentrée, notamment dans tous les bus scolaires. « *Nous avons pris le parti de parler aux potentiels harceleurs, car le harcèlement est parfois insidieux et ne se manifeste pas toujours clairement. Il y a un vrai travail de sensibilisation à faire.* » Pour cela justement, les agents de la police municipale d'Alès vont aussi intervenir dès le mois de septembre en milieu scolaire.

Enfin, une campagne d'affichage enfonce actuellement le clou « *afin de toucher le plus grand nombre et notamment d'attirer l'attention sur la nécessité de dénoncer, et non pas à subir* », précise Christophe Rivenq.

Rappelons que le harcèlement est un fléau qui touche les élèves au collège, au lycée et, désormais, aussi à l'école primaire. Environ 6 à 10 % des jeunes sont confrontés au harcèlement en milieu scolaire, avec des violences qui perdurent aussi en dehors du cadre éducatif via les réseaux sociaux.

École de la Découverte : pour une sensibilisation à la science, à l'environnement et à l'informatique

La Ville d'Alès offre aux enseignants qui le désirent la possibilité d'accueillir leurs élèves à l'École de la Découverte (au sein du Pôle culturel et scientifique de Rochebelle), pour une semaine de découverte autour de la science, des arts visuels, de l'informatique et de la nature, en lien avec les programmes scolaires.

De fin septembre à juin, l'École de la Découverte accueille en moyenne 2 classes par semaine (grande section maternelle, CP, CE1, CE2 et classes ULIS pour les élèves porteurs de handicap).

Projet "orchestre à l'école" : une ouverture sur les arts

L'objectif est de permettre à des enfants issus des quartiers prioritaires politique de la ville d'accéder à une pratique artistique au travers d'un orchestre. Ce projet repose sur un partenariat impliquant l'Éducation Nationale (via les établissements scolaires), Alès Agglomération (via le Conservatoire Maurice-André) et l'association "Orchestre à l'École". En outre, l'association ZAZPLINN est partenaire de l'un des trois orchestres.

Les professeurs du Conservatoire d'Alès Agglomération se déplacent au sein des établissements pour travailler en étroite collaboration avec les professeurs de l'Éducation nationale.